

RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Avril2021

bulletin n° 2-2021

SOMMAIRE

Lire, voir...	p.2
Un projet d'écriture sur le travail de rue	p.2
Accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective	p.2
La feuille de route « Jeunes en errance » 2021	p.3
Un chez-soi d'abord-Jeunes	p.5

Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction Générale de la Cohésion Sociale) dans le cadre d'une convention CEMEA-DGCS pour l'animation du réseau « Jeunes en errance » durant les années 2019-2021.

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18
Site « Jeunes en errance » : <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr>
Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

LIRE, VOIR

François Chobeaux. « Travailler ce qui fait famille ». Vie Sociale et Traitement n° 149, 1^{er} trim. 2021, p. 123-125.

Un impératif actuel est de « travailler avec les familles ». Mais alors que faire quand celles-ci sont inexistantes, rejetées, géographiquement lointaines, parfois psychologiquement dangereuses ? L'essentiel est en fait de travailler avec les usagers (ici adolescents et jeunes adultes) sur leurs liens parentaux et familiaux, en passant alors de la normalité matérielle à une ouverture et une dimension symbolique. Il s'agit alors de travailler « la » famille.

UN PROJET D'ECRITURE SUR LE TRAVAIL DE RUE

Un projet qui fait tache d'huile. A l'origine, réunir une dizaine de textes sur « Le travail de rue » pour en faire un dossier dans une revue, à publier fin 2021. Des équipes du réseau Errance s'engagent à y contribuer, le bouche à oreille agit au-delà de l'hexagone pour trouver des échos intéressés en Suisse, Belgique, Afrique, à Haïti, aux Etats Unis, en Grande Bretagne, au Brésil. Des équipes de terrain, des chercheurs...Alors il y aura certes et évidemment ce dossier, mais il y aura aussi, peut-être, un livre sur le travail de rue réunissant tous les textes reçus et d'autres à recevoir.

Donc : qui veut y contribuer ? Récit de pratiques, réflexion, témoignages, paroles d'usagers, interpellations, poèmes...

ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE MARGINALITE DANS LE CADRE D'UN LIEU DE VIE INNOVANT A DIMENSION COLLECTIVE

Cette question a fait en septembre 2020 l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la DIHAL.

39 projets ont été retenus : 36 en métropole, 3 Outre-Mer. Un comité de pilotage national va bientôt être constitué. A suivre en direct sur le site de la DIHAL, et dans les prochains bulletins.

Texte de l'appel à projet et carte des lieux expérimentaux :

<https://www.gouvernement.fr/search/site/situation%20de%20grande%20marginalit%C3%A9>

LA FEUILLE DE ROUTE « JEUNES EN ERRANCE » 2021

Les actions à conduire en 2021 dans le cadre de la convention DGCS-CEMEA ont été discutées avec la DGCS. Voici ce qui est prévu.

Ce qui est structurel : les trois pôles de la convention 2019-2021

- Animation d'un réseau national d'intervenants auprès des jeunes en errance : mutualisation des pratiques, soutiens méthodologiques, rencontres régionales et nationales.
- Mise à disposition publique et diffusion des pratiques et des savoirs : base de données internet, conférences, publications.
- Expertise auprès des acteurs publics : auprès des ministères (en premier lieu auprès de la DGCS, de la DIHAL et de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté), auprès des services déconcentrés de l'Etat et auprès des collectivités territoriales.

Ceci avec une adaptation aux évolutions des contraintes liées à la crise covid : développement du travail à distance, gestion des annulations de dernière minute. Et accompagnement de la reprise, avec les effets de la crise sanitaire sur les équipes.

Ce qui est particulier pour 2021

Un projet global d'élaboration et de partage : le travail de rue avec les publics en errance

Inciter des équipes de terrain à écrire sur leurs pratiques, faire circuler ces textes entre les équipes engagées dans le projet, aboutir à une première publication fin 2021 dans une revue de travail social. Ce projet est borné : proposer des textes à l'éditeur de la revue en septembre, pouvoir présenter cette démarche et les premiers textes validés fin octobre en congrès international sur le travail de rue.

La transformation radicale des rencontres annuelles, Jusque-là un seul lieu, 3 jours, 120 personnes.

Le risque de routinisation, les complexités de disponibilités professionnelles des équipes et la crise covid conduisent à penser autrement la mise en œuvre de la nécessité d'une construction nationale.

Le pré-projet actuel s'appuie sur une décentralisation thématique des contenus, à identifier

collectivement, dont l'élaboration est portée par des équipes locales dans leur proximité. Une première synthèse de chaque thème traité est filmée et mise en ligne. D'autre part, des réflexions plus distanciées, « magistrales », articulées aux thèmes choisis, sont filmées durant l'année et également mises en ligne. Au final, des rencontres thématiques nationales en distanciel sont organisées pour mettre en débat les travaux des équipes régionales éclairés des interventions magistrales.

L'ensemble de ce travail est mis en forme et constitue la mémoire des travaux, sorte d'actes mis en ligne en accès libre.

Nous n'abandonnons cependant pas la possibilité d'un court aboutissement national en présentiel, utile pour les échanges informels entre les équipes.

Une articulation recherche-équipes sur « Un chez soi d'abord »

Le réseau participe au groupe de pilotage de la DIHAL « Un chez-soi d'abord Jeunes », et bientôt au groupe de pilotage « Hébergement collectifs de marginaux ». Cette participation s'appuie sur les échanges au sein des équipes.

En 2021-2024 elle s'appuiera également sur l'accompagnement d'une recherche en thèse de sociologie sur « *Le Médoc et la place des « jeunes en errance « active » dans l contexte d'émergence de l'approche « logement d'abord »* (Emilie Auger, université de Bordeaux). Cet accompagnement sera développé sous forme participative, avec une participation possible des équipes de la région.

Test « grandeur nature » d'une « clé numérique pour l'accès aux droits »

C'est un projet CEMEA développé depuis 2020. Il s'agit d'une « clé » virtuelle ouvrant sur un porte-feuille numérique accessible par tout ordinateur. L'ordinateur qui fait relais ne conserve aucune trace du passage et des données, et le serveur de stockage est protégé.

La version 0 de cette « clé » virtuelle a été mise en premiers tests en 2020 auprès des structures associées à son élaboration. La V1 est actuellement disponible.

QUELLES EQUIPES SONT INTERESSEES ?

La première phase d'un travail sur les fugues à partir des institutions de placement

Rencontrer des équipes de MECS et de Foyers de l'Enfance pour les entendre sur la façon dont la question des fugues est prise en compte : procédures administratives (Police-Gendarmerie-Conseil départemental), protocoles d'accueil au retour, relations avec les espaces potentiels d'accueil de fugueurs (institués et de fait) de leur périphérie. La synthèse doit être remise en fin d'année.

Ce début de recherche pourra s'alimenter du début de l'accompagnement d'une thèse en sociologie portant sur *La production institutionnelle des « incasables » dans la protection de l'enfance. Le cas du département des Pyrénées-Atlantiques* (Amandine Query. Université

de Pau).

« UN CHEZ SOI D'ABORD-JEUNES »

Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage du 11 mars 2021

SYLVAIN MATHIEU remercie l'ensemble des parties prenantes et fait un bref rappel du déploiement du dispositif « Un chez-soi d'abord » avec en 2018 l'ouverture des sites sur les grandes métropoles puis en 2020 l'extension sur les villes moyennes et le focus sur les publics les plus jeunes qui échappent à l'offre existante et qui restent un angle mort de la politique publique. Il rappelle que les conditions de l'itinérance sont différentes chez les jeunes et qu'il y a nécessité de mettre en place un accompagnement plus soutenu. Il faut agir précocement pour éviter les séjours à la rue toujours préjudiciables à terme à une insertion durable. L'étude randomisée conduite entre 2011 et 2016 a montré l'effectivité du dispositif « Un chez-soi d'abord ». Ainsi la preuve n'est plus à faire, par contre, l'expérimentation conduite pour le public jeune visera à proposer le cadre d'action le plus adapté à leurs besoins dans l'objectif d'essaimer ensuite sur l'ensemble du territoire.

L'expérimentation comme le dispositif lui-même prennent place dans le « Service public de la rue au logement » qui vient d'être créé par le premier ministre et dont il est chargé du pilotage.

Le Logement d'abord est le principe d'action sur lequel se construisent les politiques publiques de lutte contre le sans-abrisme et les résultats sont bien là avec entre 2018 et 2020 un accès au logement de 235 000 personnes même si la crise migratoire et celle du Covid les ont rendus peu visibles. L'effort va être maintenu et c'est la volonté d'Emmanuelle Wargon, ministre du logement tant sur le volet de la construction de logement très social que de l'agrément des pensions de famille ou des mesures d'accompagnement.

La création du « Service public de la rue au logement » donne un véritable cadre d'action à la mise en œuvre du logement d'abord. Il permet de construire une chaîne cohérente sur l'ensemble des actions et d'impliquer l'ensemble des parties prenantes. Avec maintenant 46 territoires de mise en œuvre accéléré du logement d'abord l'Etat en lien avec les collectivités territoriales peut proposer des réformes d'envergure. Et notamment la réforme des SIAO qui permettra d'élargir leur champ d'action telle que prévu dans le code de l'action sociale et des familles et associer à sa gouvernance l'ensemble des acteurs concernés mais aussi proposer des outils de mesure de l'action publique plus efficaces. L'autre axe concerne la réforme de la tarification qui doit reposer sur des indicateurs qualitatifs et non uniquement quantitatifs et éviter les effets d'anti-sélection. Nous sommes là sur une politique d'envergure

qui vise à changer le modèle des années 70 et à construire un modèle d'action pour les 20 prochaines années.

A la remarque de **VINCENT DE CONINCK** qui met en avant l'importance de travailler sur la tarification pour valoriser les structures qui appliquent la philosophie du logement d'abord y compris sur l'hébergement, **SYLVAIN MATHIEU** insiste sur le fait que ce projet aura une temporalité longue avec des discussions dès 2021 pour une généralisation en 2023. Il revient sur la notion de performance qui sera demandée aux établissements et qu'il souhaite baser sur la mesure des effets concrets de l'action ; il s'agira de tenir compte de la diversité des structures et des profils des personnes accompagnées tout en se gardant de complexifier les systèmes d'information et le reporting. L'action territorialisée visera enfin à responsabiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans cette chaîne « de la rue au logement ».

A la question de **FANNY GAGNAIRE** qui interroge les moyens des SIAO à porter cette dynamique avec des temporalités différentes entre les acteurs impliqués dans cette future réforme, **SYLVAIN MATHIEU** précise qu'effectivement il existe en France une multiplicité d'acteurs qui apporte de la richesse mais peut s'avérer être une vraie difficulté dans la mise en œuvre des réformes. Il est important de poursuivre le travail de conviction et d'acculturation autour du logement d'abord qui est inscrit dans les plans et programmations et pour lequel il existe des progrès visibles comme le montre la volonté des 23 nouveaux territoires de mise en œuvre accéléré du logement d'abord qui ont récemment répondu à l'AMI portant à 46 les territoires impliqués. Et d'autre part il est essentiel d'inclure structurellement des éléments clés qui emportent les parties prenantes d'où la réforme des SIAO et de leur gouvernance et celle de la tarification. Enfin se pose aussi les questions budgétaires qui sont toujours trop centrés sur les réponses à l'urgence et qui devraient donner plus de visibilité au logement d'abord ; Il s'agit d'inscrire dans la durée les éléments d'action et penser la stratégie à moyen long terme

PASCALE ESTECAHANDY présente les résultats quantitatifs des sites de Toulouse et Lille (*PPT en annexe*) et demande aux acteurs des deux sites de présenter les éléments qualitatifs de l'action.

Ces éléments sont présentés par **VINCENT LEZAC** et **NICOLAS TRUJILLO** à Toulouse et **VERONIQUE WAXIN** et **MATHILDE FERRIER** à Lille. Pour faciliter la lecture ils sont présentés par axe.

Concernant l'accès aux soins : l'entrée dans le dispositif se fait sur avis d'un psychiatre qui atteste que le jeune entre dans le cadre défini sans l'obligation d'avoir un diagnostic. Beaucoup d'orientations se font en lien avec le soin et un nombre important de ces jeunes

sont suivis en pédopsychiatrie. A Toulouse, il est nécessaire de faire un gros travail d'articulation entre pédopsychiatrie et psychiatrie adulte car les prises en charge sont différentes avec côté pédopsychiatrie des services très protecteurs des jeunes et côté psychiatrie adulte une démarche d'autonomisation à laquelle ils ne sont pas préparés et souvent l'accès au soin se fait lors d'une première crise et en urgence. A Lille au contraire, les liens ont été fait en amont et les jeunes sont tous suivis en psychiatrie adulte. Pour autant tout reste en construction sur l'accès à l'autonomie et il est nécessaire de les accompagner dans de nombreux apprentissages (gestion du budget, démarche administrative...) mais aussi l'apprentissage des troubles (comment vivre avec sa maladie et comprendre les troubles) dans un travail d'éducation thérapeutique et faciliter le lien avec les structures du droit commun ; par exemple, il faut être vigilant car des jeunes déclarent un médecin traitant mais ne vont pas consulter.

Concernant la réduction des risques : ce travail de RDR ne se fait pas que sur les consommations mais aussi sur le Covid, l'alimentation, la sexualité, etc. Environ 50% sont consommateurs de cannabis, tabac ou alcool et quelque uns sont poly consommateurs mais globalement il y a moins de jeunes très ancrés dans les pratiques que sur le dispositif généraliste ; les consommations sont plus festives mais pas incapacitantes sur le quotidien et n'empêchent pas le maintien dans le logement à Lille. A Toulouse plus de 20% sont poly consommateurs, 50% consomment du cannabis et 25% de l'alcool ; là aussi on a une consommation dans des espaces festifs mais pour les 20% poly consommateurs les pratiques sont plus ancrées et il est proposée une orientation vers le CSAPA et un travail au quotidien de l'équipe. On peut noter pour certains une tendance à aller vers des activités de « délinquance » qui deviennent alors un frein majeur pour un projet pérenne de logement.

La première expérience de logement peut être compliquée avec des phénomènes de squat et des difficultés de protéger l'appartement et l'équipe peut être amenée à faire un travail d'entretien de l'appartement et d'hygiène pour lequel tous ne sont pas autonomes. Là aussi cela relève de la RDR et d'une prise de conscience des responsabilités et la projection de ce qu'est leur capacité à l'autonomie n'est pas toujours en rapport avec la réalité et leurs possibilités à concrètement gérer l'appartement et prendre soin d'eux-mêmes.

L'autre axe concerne la réduction des risques sexuels car on note beaucoup de mise ne danger avec des jeunes qui ont un besoin de liens affectifs très fort. On note une attention particulière pour des jeunes filles qui ont du mal à gérer l'appartement comme espace privé et qui sont plus vulnérables. L'outil du relogement est pertinent sur ce point en permettant de décaler sur un autre lieu et de travailler la question de l'expérience acquise.

Sur l'emploi et la formation des jeunes : il est demandé à chaque jeune s'il a un projet dans ce champ dans le cadre d'une instance ad hoc ; un accompagnement à concrétiser le projet est proposé en lien avec pôle emploi, cap emploi, etc. Il s'agit dès le début de confronter la volonté du jeune et de l'inscrire en acte sans à priori sur ce qu'est l'emploi ; ainsi certains c'est Tapaj, d'autres un accompagnement professionnel sur des structures d'insertion avec des petites missions pour augmenter petit à petit ; certains vont vers un volet plus traditionnel et d'autre vers une filière d'emploi adaptée. A Lille : le travail de l'équipe est le même qu'à Toulouse en s'appuyant très fortement sur les missions locales qui ont un panel d'offre très développé ; quelques personnes sont en emploi essentiellement intérim et la majorité sont en formation (14%) et d'autres en cursus scolaire avec remise à niveau. Mais peu car même s'ils ont arrêté la scolarité en fin de collège ils demandent plutôt à entrer en emploi rapidement pour un accès à des ressources et cela freine les projets de formation. Sur les deux sites on note une réelle envie et motivation à aller vers l'emploi et la formation et l'accès au logement impulse fortement cela.

Sur l'accès au logement : l'autonomie sur le logement est le premier travail et pour certains il faut plus de temps avec parfois des difficultés à passer d'un mode d'hébergé (ex ITEP) à logé et la projection dans l'appartement se construit petit à petit. Concernant le paiement du loyer 30% ont l'AAH et à ce jour à Toulouse, 50% ont la capacité à payer un loyer. A l'entrée 55% n'avaient pas de revenu et les équipes travaillent à leur faire accéder à des ressources (garantie jeune par exemple). A Toulouse le programme a obtenu des financements de la métropole et du conseil départemental (fonds FSL) sur cet axe.

A Lille : on note que les jeunes sont souvent en rupture avec les structures antérieures et ont un grand investissement dans les logements ; il y a eu des difficultés avec 20% des jeunes sur la gestion du voisinage (font la fête !) mais surtout la question de l'autonomie car ils ont un parcours très chaotique. Sur les revenus à Lille ils ont soit des ressources pérennes pour 56% (AAH ou RSA) et 44% non pérennes (garantie jeune ou contrat jeune majeur) ce qui freine l'accès au logement social (c'est le cas pour 11 jeunes actuellement)

Travail partenarial : beaucoup de rencontres ont été réalisées depuis 2020 dont 55 réunions partenariales en plus du partenariat direct à Toulouse comme à Lille (présentation dans 60 services très différents) et partenariat très développé autour des jeunes avec notamment la famille qui utilisent la permanence téléphonique autant que les jeunes

La situation sanitaire actuelle est un frein notamment sur tout le travail collectif et l'accès aux lieux ouverts dans la cité ; il a fallu recentrer sur des actions d'amélioration du bien-être en individuel

Ils ont beaucoup d'envies et de demandes et l'équipe travaille aussi à éviter l'isolement dans l'appartement. Autre point notable chez les jeunes c'est l'utilisation de l'outil internet et des réseaux sociaux.

JEAN-FRANÇOIS GIOVANNETTI remercie pour ces éléments et se dit frappé par l'importance de la relation avec les familles et demande s'il existe des synergies avec certaines associations.

Un travail important de communication est fait avec les familles mais la charge émotionnelle des familles est complexe à soutenir; pour le moment l'équipe oriente beaucoup vers l'UNAFAM où certains CMP pour des thérapies familiales.

JEAN-HUGUES MORALES souhaite un éclairage sur l'accompagnement des jeunes femmes et savoir s'il y a des spécificités ; sur le volet de l'accès à l'emploi il insiste sur les ponts avec Tapaj et les dispositifs premières heures qui sont des leviers importants dans l'accompagnement.

Concernant les jeunes filles la prise de risque sexuel est intriquée avec la solitude dans le logement et parfois l'envahissement du logement ou des rapports sexuels tarifés et parfois mélangé à des moments festifs avec consommation de produits mais il est difficile d'en faire une généralité. Mais la prévention des risques sexuels ne concerne pas que les jeunes filles et beaucoup de garçons se mettent en danger aussi.

FRANÇOIS CHOBEAUX questionne la captation des logements et la possibilité de proposer un habitat partagé et éventuellement des colocations ou une diversification de solutions type village de chalet

A Lille la demande des jeunes est toujours le logement autonome car ils sortent d'institution et ne veulent plus de collectif ; il y a eu par ailleurs une collocation. A Toulouse comme à Lille la question du choix est essentiellement avec plusieurs visites de logements proposés. Là aussi la demande est sur le logement autonome mais l'équipe reste ouverte à d'autres choix.

LAURENE COLLARD interroge les liens entre consommation et risque sexuel et l'articulation avec les Consultations jeunes consommateurs CJC sur le territoire

Actuellement il y a peu d'orientation vers les CJC mais plutôt des orientations vers les csapa et carrud ou un accompagnement en interne avec les compétences en addictologie

présentes. A noter aussi la proposition de la Fédération addiction de formation spécifique proposées aux dispositifs « Un chez-soi d'abord ».

GUILLAUME SUDERIE directeur du CREA-ORS Occitanie qui a été retenu dans le cadre du marché public lancé par la DGCS/Dihal présente le projet d'évaluation et précise que le dispositif « Un chez-soi d'abord » était connu par l'ORMIP qui a participé à la recherche randomisée entre 2011 et 2016. De plus il souligne que le CREA-ORS Occitanie a mené beaucoup de travaux sur les addictions et la santé mentale, qu'il pilote l'observatoire de la santé mentale en Occitanie et travaille avec les collègues des Hauts-de-France sur le sujet. Concernant les questions des pratiques professionnelles des champs concernés il a participé à des travaux sur les ACT, LHSS et LAM mais aussi sur les structures de l'addictologie CSAPA et CARRUD. Aussi la réponse au Marché public lancé par la DGCS/Dihal entre bien dans la poursuite de ses engagements antérieurs.

La proposition faite est celle d'une évaluation de type recherche/action et non celle d'une évaluation normative ; elle vise la coopération avec les équipes sur les deux ans et demi que durera le projet et se fera dans un esprit de co-construction. Il rappelle enfin qu'il ne s'agit pas de valider le modèle car cela a déjà été fait mais de regarder les particularités de l'action et ses points de difficulté. Le projet est centré sur 5 axes et mobilise une équipe pluridisciplinaire. (*Document en annexe*). Il est prévu un travail d'aller et retour avec les équipes sous forme de restitutions régulières.